



SMIRTOM
DU VEXIN

8, Chemin de Vernon - 95450 VIGNY
Tel. : 01 34 66 18 40 - Fax : 01 34 66 13 79
E-Mail : smirtom@smirtomduvexin.net

Syndicat Mixte de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères du Vexin

Vigny, le 10/01/2019

Lettre circulaire à l'attention : Des maires
Des mairies
Des délégués

Réf. : DG 2019-01-005

Objet : Lettre aux élus(es)

Madame la Maire, Monsieur le Maire, chers collègues,

L'année 2018 aura été pour le SMIRTOM du Vexin une année particulièrement chargée au regard des nombreux marchés publics que nous avons dû renouveler et des opérations de mise en conformité qui nous ont été imposées par une réglementation évoluant sans cesse.

Conscients de nos obligations et de nos devoirs, nous avons essayé de mettre en œuvre une politique respectueuse des lois et des règlements afin d'intégrer au mieux l'humain lors des opérations de collecte ou de gestion des déchèteries.

Nous avons engagé des réformes importantes et fait des choix stratégiques avec pour objectifs, le respect de nos partenaires, de leurs personnels et des usagers tout en gardant à l'esprit l'intérêt général et l'impérative nécessité de la maîtrise des coûts.

Confrontés aux divergences de point de vue entre les élus des 72 communes membres du syndicat, il nous a fallu nous adapter et trouver des solutions permettant de dégager un semblant de consensus. Pour cela nous nous sommes appuyés sur des entreprises de renom ayant pignon sur rue qui malgré tout, n'ont pas été à la hauteur de nos attentes et de leurs réputations.

Ainsi, Plastic Omnium a réalisé pour notre compte une prestation désastreuse qui ne cesse de nous pénaliser. Nous tentons de rétablir au plus vite la situation en diligentant en premier lieu début 2019, un recensement de ce qui a été fait et des équipements qui ont été distribués pour que dans la foulée nous puissions organiser une nouvelle opération de dotation afin de fournir, ajuster, ou compléter la dotation de bacs.

Vous le savez, nous avons dû déclarer le marché de collecte infructueux en raison d'un nombre de candidat insuffisant puis nous sommes passés par des phases de négociation pour attribuer le marché ce qui a occasionné un retard considérable en vue de la mise en place et du démarrage prévu au 31 décembre 2018.

Dans le temps qui lui était imparti, la société SEPUR attributaire du marché de collecte a fait son possible pour organiser les tournées en considérant les nouvelles modalités de collecte (matin, après midi, pré-collecte), les contraintes du cahier des clauses techniques particulières du marché, les obligations légales en matière notamment de temps du travail, les distances à parcourir entre le lieu de départ et le lieu d'arrivée des bennes à ordures tout en tenant compte des communes concernées et de leurs particularités, de leurs populations, des tonnages estimés et des exutoires.

C'est ainsi que l'établissement des calendriers de collecte a pris du retard d'autant plus que même notre imprimeur a commis des erreurs d'impression qu'il nous a fallu corriger dans l'urgence.

Mes services ont anticipé la distribution en vous adressant par courriel le 18 décembre dernier une copie du calendrier de votre commune afin que vous puissiez si vous en aviez le temps et la disponibilité le communiquer à vos administrés.

Comme nous l'avions annoncé lors de nos dernières assemblées générales, face au refus d'un certain nombre de communes d'assurer comme les années précédentes, la diffusion auprès de leurs administrés (transfert de compétence, délai trop court pour une diffusion conjointe avec le bulletin municipal, absence de personnel etc) et compte tenu de la nécessité d'informer rapidement les

usagers des changements intervenus dans l'organisation de la collecte, le syndicat a choisi de confier la prestation de distribution dans les boîtes à lettres à la société ADREXO spécialisée dans ce type d'opération.

Hélas, la société ADREXO n'a pas été en mesure de respecter ses engagements et les usagers ont constaté de nombreux dysfonctionnements qui nous ont amenés à mettre un terme définitif à la prestation et à refuser d'honorer la facture de cette calamiteuse opération.

Je sais combien tous les bouleversements orchestrés dans le cadre des nouveaux marchés et particulièrement au niveau de la collecte perturbent les habitudes et peuvent laisser croire que les choix que nous avons fait l'ont été sans considération des communes et de leurs représentants mais je peux affirmer que nous nous sommes appuyés sur des expériences concluantes menées sur des territoires similaires au nôtre, et compte tenu du contexte actuel, sur l'économie substantielle que la collecte en double poste pouvait nous faire faire. C'est en effet plus de 100 000 euros que nous économiserons chaque année sur la variante de base.

Sachez encore que notre partenaire SEPUR a dû faire face au mécontentement de certains de ses personnels impactés par les changements d'habitudes et d'horaires, les modifications de tournées, les modes de fonctionnement différents, les nouvelles contraintes liées à l'application stricte des règles de sécurité et la mise en place de la pré-collecte. Il ne faut pas omettre le transfert de l'agence de Vigny vers celles de Conflans Ste Honorine et des Mureaux avec toutes les conséquences sur la vie personnelle des équipiers de collecte et de leurs familles. Tout ceci a pu occasionner des mouvements d'humeur répercutés sur le terrain au détriment du service mais bien vite corrigés par notre prestataire aussitôt que nous l'en avons informés.

Je peux vous assurer que nous mettons tout en œuvre pour satisfaire chacun d'entre vous et je vous demande de bien vouloir laisser le temps au temps pour que les choses s'installent afin que les usagers et les employés de chez SEPUR prennent leurs repères et nous permettre d'ici quelques temps de dresser un bilan objectif des actions en cours.

Sachez enfin qu'en 2018, les services ont travaillé sur un nouveau marché pour la gestion des trois déchèteries gérées par le syndicat, qui a été attribué à la société SEPUR. Nous sommes donc très impliqués et surtout attentifs aux nouvelles dispositions afin que le service proposé aux usagers ne souffre d'aucune interruption et soit toujours de qualité.

Croyez bien chers collègues que les collaborateurs ainsi que les élus du SMIRTOM du Vexin se seraient passés bien volontiers de tous ces désagréments et de tous ces appels d'élus ou d'usagers parfois discourtois, mais qu'en tout temps chacun a su faire face et répondre aux questions posées dans le respect de l'interlocuteur avec un grand professionnalisme.

Nous restons tous mobilisés pour que cette année 2019 puisse se dérouler dans de meilleures conditions et que les opérations envisagées soient menées à bien comme nous sommes tous en droit de l'espérer.

Vous assurant de ma disponibilité pour échanger avec vous si vous le souhaitez, je vous prie de croire, chers collègues, à mes salutations les plus amicales et vous présente tous les vœux des collaborateurs et des élus du SMIRTOM du Vexin pour cette année qui débute.

Didier GABRIEL

Président du SMIRTOM du Vexin

